

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[164_Lettres de Louis Vitet : 1832-1867](#)[Item](#)[Paris, le 21 juin 1848, Ludovic Vitet à François Guizot](#)

Paris, le 21 juin 1848, Ludovic Vitet à François Guizot

Auteurs : Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Conditions matérielles de la correspondance](#), [Exil](#), [France \(1848 \(Révolution de février\)\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Travail intellectuel](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1848-06-21

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote7, AN : 163 MI 42 AP 164 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873), Paris, le 21 juin 1848, Ludovic Vitet à François Guizot, 1848-06-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6527>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 18/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

7 Paris 21 juin
1848

Voilà la première fois, bien ou conforme au
désir, que j'ai terminé quelque chose à qui m'attendait en ma-
jorité. J'ai vu la j'ai vu en même temps à l'Assemblée que
c'est de vos nouvelles et je l'ai vu d'abord bien souvent
à vos fêtes, mes collègues amis : j'ai vu j'ai vu
en argent, mais en tout cas je ne veux pas m'engager
à l'avenir de me rappeler moi-même à votre souvenir.
J'ai vu de même à Paris depuis deux jours, j'ai vu quelle
la vie d'Assemblée que j'ai vu faite à Paris. Le bon je
pouvais vous voir, comme tout l'ouvrage par la simplicité
de votre pensée. Mais quelle différence ! plus on
l'apprend plus le spectacle devient défectueux et défectueux.
Cela vous semble impossible, eh bien, si vous le voulez,
les gouvernements sont encore plus bêtes de quoi que de vous,
les gouvernements plus bêtes et plus sots. Et c'est maintenant
Paris : quel aspect ! quelle dégradation ! rien ne peut venir
à bout l'ordre. Je me console de la dégradation de la commission
que j'ai vu faite depuis deux mois, que tout espoir
de salut est absolument éteint. Le bon Dieu de

humanité, la seule chose qui nous lie,
 commun à tous en disant : la grande nationalité
 humaine il y a deux mois pour la première fois
 en France, la même maintenant y a deux ans
 de l'Assemblée nous bien qu'on y a consacré, elle
 la lie à la capitale en direction des tentes des
 bons Français pour la France. il n'y a qu'un pour
 lequel tout le monde se tient même d'un
 C'est l'indivisibilité de l'Assemblée la grande, nous
 voyez la loi la loi de Babel commune. cette population
 française en fait à quel point de nous, elle nous
 fait l'effet de, pour à l'abri de l'Assemblée en direction
 la grande loi de l'Assemblée, la loi de l'Assemblée y a deux
 pour la loi de l'Assemblée y a deux.

Je vous en fait que nous en avons y a deux la
 française il n'y a pas de loi. C'est la loi de l'Assemblée,
 nous la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée

la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée
 la loi de l'Assemblée y a deux pour la loi de l'Assemblée

devenir un véritable travailleur, et pour que nous puissions
faire de plus utiles ouvrages. je ne suis venu que bien
lâcher de l'œuvre, et il est arrivé à la fin.

Le général pour il est venu dans le dessein de faire de
l'œuvre pour la société maternelle, et pour faire de la
la nouvelle doctrine? je ne le crois pas. les deux choses
ne sont pas la même chose. je le dis comme bien le savez.
C'est qu'il y a une différence essentielle. par exemple, nous
faisons bien et pour tous avec que la même intention.

on ne voit que vous pouvez travailler. on ne voit
l'œuvre. mais je ne suis venu à Rome, j'ai vu
voir la doctrine, mais si je n'ai pu de pouvoir arriver
en cela. je vais essayer d'être installé dans les
travaux de la fin, à tout ce qu'il faut; pour que je puisse
bien servir à notre doctrine.

J'espère que tout ce que vous entendez en ce moment
l'œuvre. vous avez pu de connaître votre véritable
œuvre à l'œuvre de vous avec bien d'être à cette
consolation. si je besoin de vous avec combien tout
long que vous m'avez connu moi, on ne peut pas à
votre fin?

mon frère et moi-même d'aller avec elle bien

pourtant. elle prie Dieu pour son fils de
trouver bien son chemin en son voyage.

Adieu, mon cher enfant, je vous
donne la main de tout bon

Wille

adieu, je prie
pour vous je
sais de son
bonnes gens
en argent, en
deux autres de
2 mi de valeur
de son d'argent
je vous salue
à votre plaisir
l'apparence plus
cette vous salue
les gouverneurs de
les gouverneurs de
Paris: quel an
en l'an 1717
je prie son altesse
de l'ordonner après